

Comprendre nos programmes de courtage et de gestion de placement tarifés

Votre relation avec Edward Jones commence lorsque nous apprenons à vous connaître vous et vos objectifs financiers. Cela nous aide à comprendre pourquoi vous investissez et à avoir des discussions pertinentes sur les placements.

Edward Jones fournit des services de courtier enregistré. Vous trouverez ci-après un résumé de nos programmes de courtage et de nos programmes de gestion tarifés, ainsi qu'une comparaison des différentes responsabilités juridiques et réglementaires qui s'appliquent à ces services.

Nos services de courtage

Les services de courtage vous permettent de nous fournir des instructions d'achat, de vente et de détention de vos placements. Nous vous fournissons les informations et les outils de recherche et de planification des placements. Selon le type de compte que vous détenez, nous pouvons vous faire des recommandations concernant vos placements. Vous prenez toutes les décisions de placement sans nous les déléguer.

Nos responsabilités dans la fourniture de services de courtage

Les lois, les réglementations et les organismes d'autoréglementation provinciaux et territoriaux applicables présentent nos responsabilités. Ceci signifie que :

- Nous obtenons votre profil d'investissement, y compris votre âge, expérience de placement, horizon de placement, besoins de liquidités, tolérance au risque, situation financière, besoins financiers, statut fiscal et objectifs de placement.
- Nous respectons une règle de convenance pour vous; ce qui signifie que nous fournissons des renseignements sur les placements qui, selon nous, vous conviennent en fonction de votre profil de placement.
- Nous fournissons de l'information sur les placements en fonction de la nature du titre ainsi que de ses risques et récompenses potentiels.
- Nous obtenons des prix justes et raisonnables pour les opérations selon les conditions du marché et nous assurons que les commissions et les frais que vous payez ne sont pas excessifs.

Comment sommes-nous payés pour les services de courtage?

Vous payez le coût de chaque placement que vous achetez. Selon vos achats, vous pouvez être amenés à payer des commissions, des marges bénéficiaires ou des démarques, des frais d'acquisition et des frais administratifs. Pour obtenir plus de renseignements sur les frais, les commissions et les autres paiements gagnés par Edward Jones et nos conseillers en investissement, veuillez visiter : <https://www.edwardjones.ca/ca-fr/divulgations/frais-de-compte/remuneration-et-frais>.

Quel est le rôle de votre conseiller en investissement lorsqu'il vous fournit des services de courtage?

Votre conseiller en investissement vous aide à établir votre profil, vos objectifs et vos stratégies de placement afin de déterminer les types de placements qui pourraient vous convenir. Ensuite, votre conseiller en investissement s'entretient avec vous des placements, en fonction de votre situation financière, de votre tolérance au risque et de vos objectifs de placement. Votre conseiller en investissement est un point de contact clé pour tous vos comptes Edward Jones.

Nos programmes de gestion tarifés

Les programmes de gestion tarifés vous permettent de recevoir des solutions personnalisées de votre conseiller Edward Jones moyennant des frais uniques. Avec les solutions tarifées, comme les Portefeuilles guidés Edward Jones et le Programme de portefeuille Edward Jones, vous payez des frais continus fondés sur un pourcentage des actifs détenus dans chaque programme. Habituellement, aucun frais ne sont facturés pour entrer dans un programme ou le quitter.

Les programmes de gestion tarifés vous permettent de choisir votre niveau d'implication dans les décisions de placement quotidiennes. Vous pouvez choisir de déléguer ces décisions à des gestionnaires de fonds professionnels ou à rester impliqués dans les décisions de placement. Les services que nous offrons dépendent du programme tarifé que vous choisissez. Pour chacun de nos programmes de gestion tarifés, nous vous invitons à lire la brochure et la convention client correspondantes, car elles décrivent le programme et les frais.

Quel est le rôle de votre conseiller en investissement lorsqu'il fournit des services de gestion tarifés?

Votre conseiller en investissement vous aide à déterminer votre situation financière et vos objectifs de placement pour évaluer le type de programme tarifé qui pourrait vous convenir. Votre conseiller en investissement vous présente ensuite le type de programme tarifé qui pourrait vous convenir en fonction de vos objectifs de placement et des restrictions raisonnables que vous pourriez imposer. Votre conseiller en investissement est un point de contact clé pour tous vos comptes Edward Jones.

Portefeuilles Guidés Edward Jones^{MD}

Qu'est-ce que le programme de Portefeuilles Guidés Edward Jones?

Les Portefeuilles Guidés Edward Jones^{MD} sont un programme tarifé à gestion non discrétionnaire. Plutôt que de payer des frais pour chaque opération, vous payez simplement des frais mensuels transparents en fonction de la valeur des actifs que vous avez investis dans notre programme de gestion tarifé. Ce programme s'articule autour de la fourniture de conseils axés sur des solutions, grâce à un processus rigoureux qui vous fournit une stratégie financière, des directives de placement structurées et un processus de revue défini. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <https://www.edwardjones.ca/ca-fr/placements-services/strategies-relatives-au-patrimoine/portefeuille-guide>.

Comment sommes-nous payés pour nos services?

Lorsque vous investissez dans les Portefeuilles Guidés Edward Jones^{MD}, vous versez des frais à Edward Jones. Dans ce programme, les frais sont fondés sur la valeur de l'actif total quotidien moyen, qui augmente et diminue en fonction de la valeur des actifs de votre compte (les « frais de programme »). Les frais de programme couvrent une stratégie financière personnalisée, des examens de portefeuille réguliers et le rééquilibrage, l'exécution de l'opération, le relevé de rendement et les services administratifs généraux associés à votre compte. Vous pouvez également devoir payer des frais et des dépenses internes pour les fonds communs de placement ou les fonds négociés en bourse (FNB) que vous détenez dans votre compte à honoraires.

Comment votre conseiller en investissement est-il rémunéré?

Votre conseiller en investissement reçoit une partie des frais de programme en guise de rémunération.

Programme de portefeuille Edward Jones^{MD}

Qu'est-ce que le Programme de portefeuille Edward Jones^{MD}?

Le Programme de portefeuille Edward Jones^{MD} est un programme de placement géré. Votre compte est investi dans un modèle de portefeuille qui répond à vos objectifs de placement, qui est géré par SEI et est composé d'une série de fonds communs de placement SEI individuels. SEI est un « gestionnaire de gestionnaires » et est responsable de la répartition de l'actif du modèle de portefeuille. Au sein des fonds communs de placement sous-jacents, SEI est responsable de sélectionner, de superviser, d'évaluer et de remplacer les gestionnaires de fonds. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <https://www.edwardjones.ca/ca-fr/placements-services/strategies-relatives-au-patrimoine/programme-de-portefeuille>.

Comment sommes-nous payés pour nos services?

Lorsque vous investissez dans le Programme de portefeuille Edward Jones^{MD}, vous versez des frais à Edward Jones. Chaque fonds commun de placement de SEI est assorti de ses propres frais d'exploitation et de placeur pour compte qui sont fixes ainsi que de frais de gestion qui fluctuent en fonction des dépenses réellement engagées par le fonds. Les frais globaux imputés au modèle de portefeuille (les « frais de programme ») correspondent à la moyenne pondérée des frais et dépenses des fonds détenus et augmentent ou diminuent en fonction de la valeur des actifs de votre compte. Les frais liés aux programmes couvrent l'exécution de l'opération, les rapports de rendement, la surveillance continue et l'évaluation des placements du programme, les frais de gestion des placements et les services administratifs généraux associés à votre compte.

Comment votre conseiller en investissement est-il rémunéré?

Votre conseiller en investissement reçoit une partie des frais de programme en guise de rémunération.